









- Lot D2 – Hangar ouvert (situé à l'arrière) :

La délimitation se fait par des murs en brique ou en parpaing, une charpente en bois et une couverture.
Sol : dalle brute.

A l'extrémité droite : un encadrement reçoit une porte de garage.

Ce hangar ne reçoit aucune autre forme d'aménagement ou d'équipement.

Depuis la cour, un portail en fer blanc sur rail permet d'isoler ce hangar.

La périphérie est délimitée par un mur en parpaing.







2. Lot A (sections 139 et 141)

Le lot B se trouve avant et après le portail.

Le lot B dispose avant le portail d'une entrée et d'un local et après le portail d'une porte qui permet d'accéder à deux logements.

Une troisième porte permet d'accéder dans un couloir et qui se trouve à la jonction entre le bâtiment B et le bâtiment A.

On accède dans le lot B par le couloir situé à l'extrémité gauche en jonction de lot 1 :





- Appartement occupé par

(situé fond droit) :

Cet appartement se situe en rez-de-jardin au rond du couloir à droite avec une petite remise recevant le ballon d'eau chaude.

Monsieur Daniel LOPES DE OLIVEIRA dispose d'un bail mixte habitation – bureau depuis environ 6 ans.

Ce lot dispose d'une **cour commune aux lots A et B.**

Une partie est accessible depuis le 48.

Pièce principale :

Sol : carrelage, état correct.

Parois murales, état correct.

Plafond : poutres métalliques.

Cette pièce est équipée de :

Une porte palière.

Au-dessus de la porte palière : une vitre verticale, encadrement PVC, intérieur vitré.

Une baie vitrée donnant sur la cour.

Une fenêtre donnant sur le côté de la cour.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs, téléphone, télévision.

Dégagement (situé à gauche en entrant) :

Sol : carrelage.

Parois murales : placo brut.

Plafond : plâtre peint, état correct.

Ce dégagement est équipé de :

Un ensemble de fils allant jusqu'à un compteur électrique et disjoncteur.

Une arrivée d'eau + une évacuation d'eau pour lave-linge.

Des étagères tenues sur des tassots dans un renforcement.

Un spot lumineux.

Coin cuisine (situé à droite en entrant) :

Sol : carrelage et plinthes en bois.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Un poêle à bois.

Une baie vitrée.

Sur toute la largeur de la pièce à droite : une paillasse en résine double bac alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur encastrée dans un meuble en bois à deux portes.

Une autre porte faisant office de rangement.

En extrémité gauche : un lave-vaisselle et une plaque 6 feux gaz.

Salle d'eau (en extrémité droite) :

Sol : carrelage et plinthes en bois.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication.

Une arrivée d'eau + une évacuation d'eau recevant un lave-linge.

Une vasque émaillée alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie.

Un cabinet d'aisance pourvu d'un réservoir à effet de chasse d'eau + couvercle + abattant.

Un bac de douche (une console en plastique d'angle) en état correct.

Un escalier hélicoïdal en bois permet d'accéder à l'**étage**.

Présence à la montée de l'escalier d'une passerelle avec à droite et à gauche : deux chambres.

Chambre 1 (à gauche) :

Sol : carrelage et plinthes en bois.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Des traces d'infiltrations sont visibles sur les parois murales et au plafond.

Cette chambre est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Des arrivées prévues pour des radiateurs absents ce jour.

Une porte fenêtre donnant sur la cour intérieure encadrement aluminium, intérieur vitré démunie de